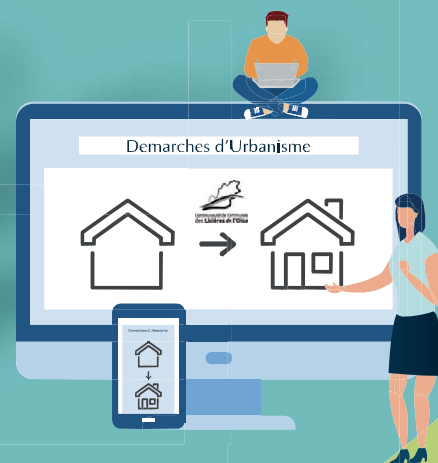


DEMARCHES D'URBANISME *en ligne*



Vous souhaitez réaliser des travaux chez vous ?

Construction d'une maison, d'une extension ou encore d'un abri de jardin, changement de fenêtres, pose d'une clôture ...

Les travaux que vous envisagez doivent être autorisés avant de débiter !

Votre commune et intercommunalité mettent à votre disposition un service en ligne **gratuit**, vous permettant de réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée : information, dépôt, traitement des dossiers et suivi des demandes.

Un service supplémentaire, pour vous accompagner dans vos démarches !

A noter : le dépôt papier est toujours possible en Mairie, ou par l'envoi d'un courrier recommandé.

Rendez-vous :

<https://gnau51.operis.fr/lisieresoise/gnau>



Communauté de Communes
des **Lisières de l'Oise**

Quels sont les avantages de la démarche en ligne ?



Accessible 7/7 – 24/24

depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer en mairie ou poster votre dossier. Également valable pour les pièces complémentaires.



Aide en ligne

pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie.



Suivi en temps réel

de l'avancement de votre dossier.



Gain environnemental

Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.

Communes éligibles au service :

Attichy, Autrêches, Berneuil-sur-Aisne, Chelles, Couloisy, Croutoy, Cuise-la-Motte, Hautefontaine, Jaulzy, Pierrefonds, Rethondes, Saint-Crépin-aux-Bois, Saint-Étienne-Roilaye, Tracy-le-Mont et Trosly-Breuil.